

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Bourgeoisie de Sion, en collaboration avec la Ville de Sion, ouvre temporairement au public le jardin de la Préfecture.

Durant trois mois, ce lieu privilégié du cœur de ville sera mis à la disposition des visiteurs comme jardin du silence. Il permettra un temps de détente et de méditation durant la pause de midi.

Le jardin de la Préfecture est niché en plein cœur de Sion. Une discrète porte située au somme de la rue de la Porte-Neuve permet d'accéder à ce lieu plein de charme, adaptation citadine du parc à l'anglaise, avec des arbres d'agrément et des cheminements. De par sa sérénité et son élégance naturelle, il invite à la méditation et au repos.

Consciente des attentes pour des espaces de détente en ville, la Bourgeoisie de Sion, en collaboration avec la Ville de Sion, a décidé de le mettre à disposition du public et d'en faire un jardin du silence, ouvert durant la belle saison. Un premier test est mené cet été pour une période de trois mois.

Du 2 août au 31 octobre, le jardin de la Préfecture sera ouvert tous les jours de 11h30 à 14h30, sauf les dimanches et les jours fériés. L'entrée est libre pour les visiteurs qui peuvent se promener ou simplement se reposer. Les chiens ne sont pas autorisés. Feux, barbecues, pique-niques et boissons sont prohibés, de même que l'utilisation de vélos, trottinettes, patins ou planches à roulettes. Les visiteurs sont appelés à respecter la tranquillité et à préserver la flore et la faune fragile de ce jardin.

« Le jardin de la Préfecture est un lieu privilégié qui permet de s'extraire des bruits de la ville. Nous sommes persuadés que les Sédunois sauront apprécier et préserver cet élément de patrimoine historique », se réjouit Antoine de Lavallaz, président de la Bourgeoisie de Sion. La Ville de Sion met à disposition le mobilier urbain et s'occupera du gardiennage et de l'entretien des lieux.

Sion le 29 juillet 2019

Ville de Sion
Chancellerie